

# Communiqué de presse

14 Octobre 2020

## Coronavirus : dépistage gratuit à Mortagne-sur-Sèvre les 20 et 21 Octobre 2020

*L'ARS Pays de la Loire, en lien avec la Préfecture de Vendée, la Mairie de Mortagne-sur-Sèvre, la Communauté de Communes Pays de Mortagne, l'Assurance Maladie, le laboratoire Sèvre Biologie, l'Association Départementale de la Protection civile de Vendée et les infirmiers libéraux, organisent une opération de dépistage gratuit les 20 et 21 Octobre 2020 à Mortagne-sur-Sèvre.*

### Pourquoi cette opération de dépistage ?

Au regard de la situation épidémiologique, la Préfecture de Vendée, l'Agence régionale de santé Pays de la Loire et l'Assurance Maladie renforcent et amplifient les mesures de prévention, d'accompagnement et de dépistage sur le département de la **Vendée**.

Les taux d'incidence et de positivité indiquent que le virus circule activement. Une vigilance accrue s'impose en **Vendée**, notamment sur le territoire Pays de Mortagne. L'enjeu est d'éviter une nouvelle vague épidémique, en réduisant la circulation virale et ainsi la pression épidémique.

L'ARS Pays de la Loire encourage fortement la population à se protéger et à protéger ses proches, en respectant scrupuleusement les [gestes barrières](#), en portant un masque et à participer à ce dépistage gratuit. Il s'agit de contribuer à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus dans le département.

### Comment participer à ce dépistage ?

Le dépistage est gratuit avec ou sans rendez-vous

**20 et 21 Octobre 2020 / 9h00-19h00**  
**Complexe Stéphane Traineau – Salle Polyvalente**  
**Allée des Peupliers**  
**85290 Mortagne-sur-Sèvre**

#### Chiffres clés

- Capacité de test sur l'ensemble de la campagne : 1500
- Nombre de personnes mobilisées : 17
- Taux d'incidence sur le département : 64,99 pour 100 000 HBTS
- Taux de positivité sur le département : 5,52%

**Pour les personnes prioritaires**

**(présentant des symptômes, en situation de handicap, personnes âgées, personnel soignant...)**

Réservez votre rendez-vous par téléphone : 02 51 48 06 13

Par mail : [campagnedepistagecovid19@gmail.com](mailto:campagnedepistagecovid19@gmail.com)

Les personnes sont invitées à se munir de leur carte vitale, d'une pièce d'identité, d'un stylo et d'un masque.

Le dépistage consiste en un test virologique RT-PCR (prélèvement par voie nasale) qui permet de déterminer si la personne est porteuse du virus. Les résultats seront disponibles dans un délai de 24h à 72h.

*Pour toute demande de reportage sur place et d'interview, merci d'adresser un email à [ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr) en précisant le nom du média, l'objet de la demande (reportage et/ou interview d'un représentant de l'ARS), la date, le lieu et le créneau horaire souhaités.*

**Contact presse :**

Service communication

06 78 26 56 94 / [ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr)



@ars\_pdl